

Les autres causes qui ralentissent la marche de l'éducation ne sont que les formes sous lesquelles se montrent celles que l'on veut de signaler.

10. La difficulté de se procurer de bons instituteurs, parce que la rémunération n'est pas suffisante pour attirer dans l'enseignement ceux qui pourraient s'y livrer avec avantage.

11. Le manque d'assiduité de la part d'un grand nombre d'élèves qui ne fréquentent les écoles que dans ce qu'on appelle vulgairement les mortes-saisons. Ce sont ceux qui pourraient le mieux en tirer partie, parce que leur âge fait que leur jugement est plus susceptible de se développer.

12. Le manque de livres d'école et du matériel nécessaire.

Voici maintenant le résumé des statistiques du mon district; je ferai observer que le nombre d'élèves fréquentant les écoles pendant la période que ce rapport embrasse est moindre de quelques centaines que celui de l'autre partie de l'année. (1) Ce district comprend trois comtés œuvres de Kamouraska, de Témiscouata et de Rimouski, 29 municipalités scolaires formant 151 arrondissements d'école. Il y a 61 maisons d'école appartenant aux municipalités.

Le district comprend un collège classique fréquenté par 225 élèves, un collège industriel fréquenté par 69 élèves, 4 académies de filles dirigées par des religieuses, et fréquentées par 360 élèves, une académie dirigée par des institutrices laïques et fréquentée par 41 élèves, trois écoles indépendantes fréquentées par 90 élèves; 13 écoles-modèles ou primaires supérieures sous le contrôle des commissaires fréquentées par 992 élèves, et 133 écoles élémentaires fréquentées par 4721 élèves donnant un total de 156 institutions et 6501 élèves. Il y a 2005 enfants lisant couramment, 2627 lisant bien, 3512 écrivant, 2066 apprenant la grammaire française, 468 apprenant la grammaire anglaise, 1418 apprenant l'arithmétique simple, 1306 apprenant l'arithmétique jusqu'à la règle de trois; 155 apprenant la tenue des livres, 928 la géographie, 1230 l'histoire du Canada, 851 l'art épisodique, 55 le dessin linéaire, 75 le mesurage, 266 la musique vocale, et 55 la musique instrumentale. Le coût de l'instruction de chaque enfant fréquentant les écoles sous contrôle, le chauffage et les fournitures de livres et compas, est d'environ \$3 50s. Le salaire moyen des instituteurs est de \$161—celui des institutrices est de \$88.

#### Extrait d'un rapport de M. l'Inspecteur MAREAULT.

On souffre encore dans beaucoup de localités du mauvais choix des maîtres, et surtout des institutrices. Les commissaires les engagent sur la foi de leurs diplômes, et sont souvent trompés. Encore, si les institutrices à peine capables d'enseigner à lire et à écrire n'entreprenaient point d'enseigner d'autres matières, l'inconvénient serait moins grand. Dans plusieurs écoles où l'on avait de ces institutrices, n'ayant que le minimum des connaissances voulues, on a restreint leur programme, et cela, je crois, avec avantage. La diversité des livres est toujours un grand mal; j'ai trouvé un élève qui avait appris la grammaire successivement dans trois auteurs différents, et qui, pour cette raison même, était à peine en état de conjuguer ses verbes. Le manque de discipline et l'absence d'un règlement dans un grand nombre d'écoles forment encore un autre obstacle aux progrès des élèves. Ce qui est bien déplorable aussi, c'est le mauvais état dans lequel se trouvent un grand nombre de maisons d'école, l'absence du mobilier et du matériel nécessaire, le pauvre et misérable logement qu'elles offrent à l'instituteur qui a cependant bien assez d'autres privétés. Je vous dirai cependant avec plaisir qu'il n'en est pas ainsi de nos maisons d'école de village ni de nos écoles primaires-supérieures; elles sont toutes installées dans de bonnes et grandes maisons et offrent assez de confort.

Dans plusieurs municipalités les instituteurs et les institutrices se plaignent encore de ne pas être payés régulièrement; quoiqu'il y ait encore des commissaires qui retiennent les cotisations avec beaucoup de négligence, et des secrétaires-trésoriers qui malheureusement ne gèrent pas d'une manière très honnête les deniers des municipalités, j'ai raison de croire que bien des maîtres se plaignent ainsi dans le but d'obtenir du délai de leurs créanciers et imputent à tort aux autorités scolaires une négligence qui devient tous les jours plus rare.

Ce que je viens d'exposer est pour bien dire le mauvais côté des choses; il n'est que juste maintenant de vous parler des progrès assez remarquables qui se sont opérés.

(1) Nous prendrons de la occasion d'observer que les différences qui se trouvent entre les tableaux statistiques et les rapports des inspecteurs, proviennent de ce que ces rapports sont corrigés par les tableaux les uns par les autres et aussi par des renseignements provenant d'autres sources.

Il y a maintenant un grand nombre de localités où les instituteurs et les institutrices sont à la hauteur de leur mission, il y a un grand nombre d'écoles où il ne manque rien pour l'instruction des élèves, où les instituteurs sont convenablement rétribués. Il se trouve des paroisses où je puis compter quatre ou cinq écoles qui sont de véritables écoles-modèles, où les élèves puisent non seulement les connaissances nécessaires; mais encore le goût de l'étude. Beaucoup d'élèves de nos écoles primaires-supérieures manifestent le désir de s'instruire d'avantage, et c'est dans ces écoles aujourd'hui que se recrute les élèves de nos collèges.

Deux nouvelles écoles-modèles ont été établies cette année dans mon district, l'une à Bécancour et l'autre à St. Zéphirin; et j'attends avec espérance qu'elles seront tenues sur un bon pied. Toutes nos anciennes académies et écoles-modèles ont fait des progrès très visibles; et partout l'on est disposé à tout faire pour leur donner les moyens d'atteindre à la perfection désirable.

Un institut des artisans vient de s'ouvrir à St. David d'Yamaska; sa bibliothèque compte déjà d'excellents ouvrages et son cabinet de lecture, un bon nombre de journaux et de revues dont plusieurs de l'étranger.

Je vous dirai maintenant quelque chose de chacune des municipalités de mon district séparément.

(A Continuer.)

#### Relation du voyage de Son Altesse Royale le Prince de Galles en Amérique.

IX.

BAS-CANADA.

(Suite.)

Ces adresses furent lues en anglais et en français et il en fut de même des réponses que fit le Prince. On observa qu'il prononçait aussi correctement le français que l'anglais. Après la lecture des réponses, les orateurs des deux chambres furent faits chevaliers. Cette cérémonie s'accompnia de cette manière: ces messieurs ayant mis un genou en terre, Son Altesse Royale leur frappa l'épaule du plat d'une épée nue; puis, leur ordonna de se relever en leur donnant leur nouveau titre.

Sir Narcisse Belneau, Porteur de la Chambre Haute, est membre du barreau de Québec et il est un des conseillers législatifs qui ont été nommés à vie par la Couronne, avant le changement que l'on a fait subir à la constitution du Conseil. Sir Henry Smith est aussi avocat et est membre du barreau de Kingston. Il a, pendant plusieurs années, représenté le comté de Frontenac en parlement et à toujours, nous croyons, été élu sans opposition. Avant d'être orateur, il était solliciteur général pour le Haut-Canada.

Pins de mille personnes furent présentées au Prince durant le lever. La variété et la richesse des costumes civils, religieux et militaires offrait le plus brillant coup-d'œil. Parmi ceux qui furent présentés on remarqua M. le Baron Gaillard Boileau, consul de France à Québec et le personnel du consulat. Le Synode de l'Église d'Angleterre, les Juges de Paix du district de Québec et plusieurs sociétés littéraires et nationales lurent des adresses. Les chefs Hurons de Lorette en présentèrent également une de la part des restes intéressants de cette héroïque tribu.

Après le lever, eut lieu un déjeuner auquel furent conviés plusieurs hauts fonctionnaires publics, des membres du Parlement et des étrangers de distinction, qui se trouvaient à Québec. Il y eut de semblables invitations de faites pour les deux jours suivants.

Dans l'après-midi, le Prince et sa suite visitèrent les chutes de Montmorency. Pour se rendre à cette belle cascade, il leur fallut passer par le grand et populeux faubourg de St. Roch, qui forme presque une ville à lui seul, et par le village de Beauport, lequel, comme la plupart des villages bas-canadiens, n'est qu'une longue rue bordée de maisons riantes et confortables. Des arcs de triomphes de verdure, des drapeaux et des décorations de tout genre ornent la route que suivait le Prince; et partout, sur son passage, l'enthousiasme se manifestait par de bruyantes acclamations.

Dans la soirée, un bal, donné par le Maire et les citoyens, réunissait dans la salle de musique l'élite de la société de Québec, qui est renommée pour l'élegance de ses manières et son inépuisable gaieté. Le Prince ouvrit le bal en dansant dans un quadrille avec madame Langevin, épouse de Son Honneur le Maire.

On donna, le même soir, un autre bal dans la salle Jacques-Cartier; et quoique le prix auquel on en permit l'accès le mit à la portée de presque toutes les bourses, il se trouva composé d'une société élégante et respectable.

A huit heures, la flotte s'illumina. Des fusées de tout sorte et des feux de toutes couleurs donnèrent au bassin de Québec un aspect enchanté.